



Entretien avec Rony Brauman

Publié dans L'ENA Mensuel en janvier 1995

Document en provenance du site internet de Médecins Sans Frontières

<http://www.msf.fr>

Tous droits de reproduction et/ou de diffusion, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays, sauf autorisation préalable et écrite de l'auteur et/ou de Médecins Sans Frontières et/ou de la publication d'origine. Toute mise en réseau, même partielle, interdite.

Entretien avec Rony Brauman

Publié dans L'ENA Mensuel, Janvier 1995

Pourquoi dit-on « French doctors » ? C'est une invention française ?

L'action humanitaire française est faite à la fois de présence sur le terrain, de mobilité et de « coups de gueule ». Ce mélange constitue peut-être la spécificité, donc l'identité, de l'humanitaire français. Il y a, je crois, un trait national qui est tout à fait évident. L'humanitaire français dans sa forme contemporaine est très récent, et c'est peut-être d'ailleurs cette nouveauté qui lui donne une partie de sa vigueur. C'est en Suisse, en Angleterre ou aux Etats-Unis que l'humanitaire est né, et ce n'est qu'il y a moins de trente ans que, en France, on a commencé à laïciser l'humanitaire. Auparavant, c'était surtout l'Eglise ou l'Etat qui se chargeaient des tâches de solidarité. Regardez le nombre de missionnaires français à l'étranger... Et il y avait aussi le mode colonial français, l'administration directe. Je pense que ça a joué. Cette valorisation du contact direct se retrouve dans les « *French doctors* », mais je n'aime pas l'expression : je la trouve très réductrice. Cela va bien au-delà de l'action humanitaire proprement française.

Il n'y a pas eu que la tradition coloniale, tout de même, pour expliquer le phénomène...

Non, mais je pense qu'elle a joué un rôle important qui a relativement peu d'équivalent. Donc, il y a là un trait national qui mérite d'être souligné.

Il y en a un deuxième, qui est probablement lié à l'Etat aussi : c'est l'affirmation des positions morales françaises comme des positions universelles. La France n'a pas été la première à énoncer une charte des droits individuels, mais elle a été la première à en faire un texte qui avait une vocation universelle et s'est d'emblée intitulé ainsi. On retrouve dans l'humanitaire français cette tendance, parfois très agaçante pour les autres mais qui a aussi ses côtés positifs, à proclamer comme ayant une valeur générale les principes qu'on s'applique à soi-même. Cette vocation à l'universel me semble être parfaitement traduite dans le mouvement des « *French doctors* ». Il a une spécificité qui est faite à la fois de la médecine d'urgence et de témoignage. C'est ce que j'appelle les « coups de gueule ». Il y a des témoignages presque consensuels, il y a des témoignages plus rugueux voire des témoignages de dénonciation lorsqu'une organisation humanitaire entre en conflit avec un Etat ou un pouvoir politique quelconque. Ce sont les Français qui se sont lancés dans de telles entreprises et j'y vois un rapport direct avec l'esprit des Lumières, et cette absolue conviction qu'il n'y a aucune particularité historique, géographique ou culturelle dans ce que nous disons mais bien au contraire une dimension universelle, qui rend nos principes applicables en tout lieu et en tout temps. C'est le deuxième point. Il y a eu d'autres éléments, le sentiment très profond dans les années 70 de vivre dans une société d'abondance, une société qui pouvait et devait déverser ses excédents un peu partout et puis le fait aussi que la France est un nœud mondial de communication. Cela pourrait être rapproché du développement à Paris des plus grandes agences de presse photographiques. Les quatre plus grandes agences sont présentes en France et si elles le sont, c'est en raison de cette ouverture de la France au monde, ouverture de l'esprit et ouverture qui se traduit concrètement par la possibilité de se rendre n'importe où dans le monde très rapidement.

Vous avez parlé des « coups de gueule » : cela veut-il dire que Rony Brauman est un adepte de la « loi du tapage » ? Je vous dis ça sans provocation...

Non, non, ce sont de vraies questions. Oui, il en faut du tapage, je ne me suis pas privé lorsqu'il me semblait important de faire connaître les choses, de les dénoncer, de faire passer une information même déplaisante dans la presse, je ne me suis pas privé de faire tout ce que je pouvais pour y arriver et j'ai eu l'occasion de voir sur le terrain les effets positifs de ce tapage. Toute la question est de savoir dans quelles circonstances, avec quel discours et avec quel objectif on s'en alarme. C'est ça le problème, ce n'est pas le problème du tapage en lui-même. Je trouve que s'il y a un hommage à rendre à Kouchner c'est bien celui d'avoir, d'emblée, souligné l'importance de l'accès direct au public. Même si je ne suis pas d'accord avec une certaine façon dont il a appliqué ce principe, je suis d'accord avec le principe lui-même, y compris en acceptant ses éventuels effets pervers.

Pour en revenir à l'universalisme, est-ce qu'on ne tombe pas dans le travers national constant, une prétention qui est soit touchante soit exaspérante à savoir mieux que d'autres ce qu'il faut faire et comment le monde doit être construit ?

La France a effectivement une image particulière dans le monde. Les Lumières, la Révolution française et de Gaulle, pour aller vite, représentent quelque-chose de très très fort, représentent un esprit de résistance, de volonté politique, de principes qui apparaissent globalement comme quelque chose de très important. C'est vrai qu'il y a sans doute un décalage croissant entre cette image historique importante que la France projette et une réalité contemporaine qui n'est pas aussi glorieuse que cela. Reste que l'on bénéficie encore assez largement de l'affirmation de ces principes.

L'humanitaire est-il plus un ferment de liberté, de fraternité ou d'égalité ?

L'action humanitaire est vraiment, directement la fille de la démocratie. Il y a un lien très direct avec la liberté. A priori, la main tendue, la main fraternelle sont aussi au cœur de la démarche humanitaire individuelle. En revanche l'égalité, non. Non, parce que rien n'implique l'égalité dans le principe humanitaire et parce que dans la pratique de l'humanitaire, la représentation de l'autre sous les traits de la victime est une forme d'abaissement, soit le constat d'un abaissement, soit une dynamique même d'abaissement. Les victimes, on parle en leur nom, on agit en leur nom, on se dresse en leur nom, on s'insurge en leur nom, ce sont des êtres mineurs. La relation est ambiguë. Ça fait partie de ces contradictions fondamentales où l'humanitaire, c'est une projection pratique d'une vision de l'humanité conçue comme un tout homogène, comme un ensemble indivisible, donc de ce point de vue-là, il y aurait effectivement une notion d'égalité qui pourrait s'imposer, mais en réalité, il y a ce discours de la victime qui vient en collision, totalement en contradiction, avec ce principe plus ou moins égalitaire de la représentation de l'humanité. Et en ce sens, le statut particulier que l'humanitaire donne à des gens qui sont en situation de crise est un statut de victime. Or le statut de victime enferme les gens dans une espèce de cage symbolique, et l'humanitaire tend à la perpétuer.

Ayant pris du champ, comme vous l'avez fait, quel regard porteriez-vous maintenant sur l'humanitaire ? Faut-il continuer, faut-il le transformer ?

J'ai un regard très mélangé. Je pense que l'humanitaire est aujourd'hui à la croisée des chemins. D'ailleurs, il prendra les deux chemins qui s'offrent à lui, parce que l'humanitaire est issu à parts égales de la tradition des Lumières et de la tradition de la charité. Or, dès qu'on regarde un peu dans le détail, la tradition des Lumières s'oppose à la tradition de la charité.

On retrouve cette même contradiction dans l'action humanitaire ?

On la retrouve totalement. Il y a un humanitaire qui, sans s'en apercevoir tout à fait, se situe dans le cadre d'un ordre établi dont il ne remet pas en cause les prémices. On en a un exemple aujourd'hui même en France à l'occasion de la crise : certains organismes humanitaires considèrent qu'il faut mettre en place des lits infirmiers dans les hôpitaux. On est là absolument dans la tradition de la charité. On retrouve cette espèce de tendance à l'exclusion-inclusion. Et il y a dans le mouvement humanitaire une partie qui accepte ça en disant : il faut être réaliste, il faut être pragmatique, c'est dans cette configuration-là qu'on se trouve et on y va ; et puis il y en a d'autres qui n'acceptent pas et qui refusent que, selon qu'on est riche ou pauvre, on aille dans tel ou tel service à l'hôpital. C'est un exemple, mais je pourrais le multiplier, on a vu ça en Ethiopie, on voit ça actuellement au Rwanda dans d'autres circonstances.

On a quand même le sentiment qu'il y a une crise, une pause, un moment d'interrogation dans l'action humanitaire.

Oui, mais si je dis qu'on est à la croisée des chemins...

A un tournant ?

Non, parce que si vous voulez il y a en gros deux chemins qui s'offrent à l'action humanitaire et elle prendra les deux. De toute façon, ce ne sera pas un tournant, elle prendra les deux. La question est de savoir laquelle l'emportera sur l'autre, l'exigence de justice ou la charité. Quand on a des dispensaires médico-sociaux en France, quand on est dans des camps, on a une forme d'action charitable, on s'inscrit dans un ordre et on gère les conséquences de cet ordre. En revanche, dénoncer telle dictature, telle mesure injuste est injuste au regard des principes.

Peut-il y avoir réellement une neutralité de l'action humanitaire ?

C'est la question. On s'est aperçu au cours des années 80 que la neutralité était une fiction dangereuse. En tout cas, que ça ne pouvait pas être la loi, la règle d'or du mouvement humanitaire. Et moi, j'en suis maintenant à me dire, peut-être grâce au fait que je suis maintenant un peu en dehors, que la neutralité c'est un combat. Je pense que l'essentiel, c'est le combat contre la neutralité. C'est-à-dire que le mouvement humanitaire ne peut pas se tenir par exemple sur le plan international à équidistance entre un pouvoir politique qui fait de l'anéantissement des libertés un principe fondamental de son action et un autre qui n'est pas exemplaire, mais qui malgré des exactions, ne fait pas de l'abolition même de la liberté l'horizon de sa vision politique. Il y a donc vraiment deux visions complètement différentes.

N'êtes-vous pas de toute façon piégés, si vous êtes conduits à aider différemment les victimes de ces deux régimes différents ?

Il n'est pas question évidemment de faire une sorte de catalogue des performances du point de vue des libertés et puis de se décider en fonction de ça. On raisonne par rapport au besoin. La première des informations qu'on cherche à recueillir pour décider d'une action, c'est la nature des besoins et la possibilité d'y répondre. Il faut qu'il y ait un espace de liberté. Il faut d'abord avoir la possibilité d'évaluer librement les besoins, autrement dit de ne pas s'en tenir simplement à ce qu'on veut bien nous montrer. Ensuite, il faut la liberté de suivre l'acheminement des secours, l'usage qui est fait de l'aide qui est envoyée. Et puis il y a la liberté de dialogue avec les gens : on veut aller partout et pouvoir aller partout. Si ces trois conditions ne sont pas réunies, cet espace dont je parlais est en train de se rabougrir, de se ratatiner et la liberté n'existe plus.

La liberté que vous décrivez, c'est l'idéal, mais c'est rarement votre quotidien puisque vous agissez par définition sur un terrain où vous dépendez de la liberté qu'on vous accorde, pas de celle que vous aimeriez qu'on vous accorde.

Non, non cette liberté-là, ces trois balises-là de mon petit espace d'action, elles existent heureusement dans la majorité des cas. Parfois, elles sont le résultat d'une négociation, parfois elles sont le résultat de petits passages en force, mais bien souvent, on est là, on va où on veut. J'ai été en Afghanistan il n'y a pas longtemps, je prenais la voiture, j'allais où je voulais, à Kaboul, à Herat. Je prenais des risques évidemment, si je tombais au milieu d'un bombardement, si je me faisais piquer dans une embuscade, c'était mon affaire. On assume les conséquences de sa liberté, mais c'est une liberté. On a beaucoup plus de liberté qu'on ne croit dans l'ensemble. Donc dans les trois quarts des situations, on a vraiment des degrés de liberté raisonnables, où la constitution de cet espace va de soi. Et dans un quart des situations c'est beaucoup plus problématique.

Avec l'expérience, vous auriez orienté différemment l'action humanitaire ?

Non parce qu'il me semble que je suis simplement en train de formuler, d'essayer de théoriser un tout petit peu des intuitions qui m'ont servi de conviction profonde pendant tout le temps. Moi, j'ai commencé à prendre des responsabilités au sein de Médecins Sans Frontières dans une opération de dénonciation qui était l'occupation du Cambodge par le Vietnam. Ensuite il y a eu l'Ethiopie et puis d'autres épisodes. Peut-être que ne pas combattre sur tous les fronts à la fois a été relativement salutaire : si j'avais commencé en plus à tenir un discours sur la neutralité en disant que c'était ça le piège, ça aurait peut-être embrouillé le problème plus qu'autre chose ! Donc je ne suis pas sûr que j'aurais fait les choses différemment.

Comment voyez-vous l'avenir ?

La question est de savoir si on est docile, si on courbe l'échine, ou si on fait valoir nos principes. Je pense qu'il est clair que tout au long du XX^e siècle le mouvement humanitaire a été cassé en deux. Cette fracture-là va être décisive pour l'avenir, et donc l'issue, de l'humanitaire. Je me reconnâitrai dans l'humanitaire dans cinq ou six

ans si la partie rebelle, combattante, subsiste. Il s'agit simplement de ne pas oublier l'exigence de justice qui est l'une des deux sources de l'esprit humanitaire.

Il ne peut donc pas y avoir d'humanitaire d'Etat pour vous ?

Si, il y a un humanitaire d'Etat. Je pense qu'il doit y avoir un humanitaire d'Etat, dans la mesure où l'Etat a un rôle à jouer dans l'humanitaire. Mais ce n'est pas celui d'une ONG. L'Etat n'a pas à être une super ONG.

Propos recueillis par Catherine Colonna